



Université
Michel de Montaigne
Bordeaux 3

UFR Langues et Civilisations

Livret de l'étudiant en Formation À Distance (FAD)

Année Universitaire 2013/2014

Licence d'Anglais – Espagnol en FAD



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
ORGANISATION ADMINISTRATIVE	4
BUREAU ACCOMPAGNEMENT AUX ÉTUDES FAD	4
ORGANISATION PÉDAGOGIQUE	4
COMMENT ACCÉDER AUX COURS ?	4
LES COURS	5
LES DEVOIRS	5
<i>À qui envoyer les devoirs ?</i>	5
<i>Modèle de présentation des devoirs</i>	5
<i>Retour des copies corrigées et du corrigé-type</i>	6
FORUM/TUTORAT	6
REGROUPEMENTS.....	6
TOUT SUR LES EXAMENS	7
RÉGIMES D'ÉTUDES.....	7
<i>Obligations des étudiant boursiers en régime spécial en FAD</i>	7
<i>Puis-je changer de régime d'études en cours d'année ?</i>	7
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	7
CONVOCATIONS AUX EXAMENS	7
CALENDRIER UNIVERSITAIRE.....	8
COMMENT ACQUÉRIR UNE UE, UN SEMESTRE, UNE ANNÉE ?	8
HÉBERGEMENT TEMPORAIRE PENDANT LES EXAMENS VIA LE CROUS.....	8
GUIDE DES INFORMATIONS ET CONTACTS	9
SERVICES ET VIE ÉTUDIANTE	13
LES SALLES INFORMATIQUES	13
ACCUEIL, INFORMATION, CONSEIL ET SUIVI DES ÉTUDIANTS HANDICAPÉS	13
LA CARTE ÉTUDIANTE AQUIPASS : UNE SEULE CARTE POUR PLUSIEURS SERVICES	13
ANNEXES	14
COMPRENDRE L'ORGANISATION DES UNITÉS DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR) DE L'UNIVERSITÉ	14
LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES (BU)	15
PLAN DE L'UNIVERSITÉ SITUANT L'UFR LANGUES ET CIVILISATIONS	18
PLAN DU CAMPUS UNIVERSITAIRE DE TALENCE – PESSAC - GRADIGNAN	19

INTRODUCTION

Choisir de suivre une formation à distance c'est être, avant tout, acteur de sa formation. Cela nécessite une réelle implication, une forte motivation et une organisation personnelle rigoureuse. La première étape vers l'acquisition de l'autonomie nécessaire à la réussite de votre formation à distance consiste à apprendre à vous informer par vous-même et à vous approprier votre environnement d'apprentissage (informatique et organisationnel).

Conçu pour vous guider dans cette démarche tout au long de votre année, ce livret centralise les informations clés dont vous avez besoin :

- 1) Pour commencer sereinement votre formation,
→ **Vous découvrirez** : le secrétariat pédagogique FAD qui assurera votre suivi, comment accéder à vos cours, les services et l'organisation pédagogiques qui vous sont proposés et où trouver les informations sur les examens.

- 2) Pour répondre aux différentes demandes et questions que vous pouvez vous poser durant l'année,
→ **Vous trouverez** : un [guide des informations et des contacts](#) pour orienter vos demandes de renseignements en tous genres vers les bons interlocuteurs ; ainsi qu'une présentation des services offerts aux étudiants de l'université.

Nous attirons votre attention sur le fait que de **nombreuses informations**, notamment celles relatives au [programme et aux examens](#), sont disponibles sur **le site Internet de l'université et l'Espace étudiant** que nous vous invitons à explorer en profondeur.

Pour vous tenir informé, ayez le réflexe de consulter **l'Espace étudiant** : etu.u-bordeaux3.fr/fr/index.html

L'Espace étudiant est votre point d'entrée aux services numériques de l'université. Vous y trouverez toutes les actualités qui vous concernent : les calendriers et résultats d'examens, votre Bureau virtuel (avec courrier électronique), des ressources documentaires, des logiciels d'autoformation, etc.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Bureau accompagnement aux études FAD

Le bureau accompagnement aux études FAD est le **secrétariat de la FAD**. Il est chargé de votre suivi administratif durant l'année. Il procède aux inscriptions pédagogiques, **réceptionne les devoirs**, transmet les cours et les corrigés des devoirs au Pôle Production Imprimée qui se charge des envois papier et de la mise en ligne.

→ Le Bureau accompagnement aux études FAD est votre interlocuteur principal pour toutes les questions relatives à la FAD.

Cependant, il n'est **pas** votre interlocuteur **pour toutes les questions** et demandes relatives à vos études et à la vie universitaire. En effet, **les formations qui sont proposées à distance sont également dispensées en présentiel**. En conséquence, **les aspects communs aux étudiants présentiels et aux étudiants FAD ne sont pas gérés de manière séparée**. (Par exemple, la convocation aux examens est envoyée à tous les étudiants dispensés qu'ils soient en FAD ou non, par le gestionnaire du diplôme dans l'UFR – voir page 12).

→ Afin de trouver les bons interlocuteurs au sein de l'université et de communiquer efficacement tout au long de votre formation, vous trouverez page 9 un [guide des informations et des contacts](#).

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Comment accéder aux cours ?

L'intégralité des ressources pédagogiques (cours, devoirs, corrigés-types) est accessible sur le **Bureau Virtuel (BV)** qui est un environnement de travail collaboratif de l'université. Il comprend également votre **messagerie** et votre emploi du temps.

Pour accéder au Bureau Virtuel, vous devez d'abord activer votre « compte étudiant » présent sur votre certificat de scolarité. La procédure se fait depuis la page d'accueil de l'[Espace étudiant](#) du site Internet de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, en cliquant sur « **Mon compte** ».



En cas de difficultés, consultez la Procédure d'activation de compte sur la page « [Accès aux cours FAD](#) ». **Le lendemain** de l'activation de votre compte vous deviendrez **membre du groupe de votre formation à distance** (c'est dans les documents du **groupe BV** de votre formation que vous trouverez les cours).

Téléchargez ensuite le [manuel d'utilisation du Bureau Virtuel](#) pour savoir comment accéder aux documents du groupe de votre formation.

La communication avec les interlocuteurs et les enseignants de votre formation se fait uniquement par votre adresse « @etu.u-bordeaux3.fr ». Il vous faut donc impérativement activer votre compte dès votre inscription et **consulter votre mail très régulièrement** (2 à 3 fois par semaine). De plus vous recevrez par le biais de votre messagerie étudiante toutes les informations relatives aux examens (organisation, modalités de contrôle des connaissances, convocations aux examens...).

Si vous avez la possibilité d'assister aux cours magistraux, **l'emploi du temps** de votre formation est consultable sur le Bureau Virtuel à partir de l'outil « Calendrier ».

Les cours

Un cours en FAD est l'équivalent du Cours Magistral (CM) pour les étudiants présents. Il peut-être écrit ou enregistré. Les cours peuvent vous être communiqués en une seule fois ou bien de façon progressive.

Les devoirs

Plusieurs devoirs peuvent vous être proposés au cours du semestre. Ils ne sont **PAS OBLIGATOIRES (sauf pour les étudiants boursiers)** mais fortement recommandés car ils permettent de s'entraîner pour l'examen, d'évaluer son niveau et de progresser. **Les notes des devoirs FAD ne comptent pas dans la moyenne de l'année.** En revanche, elles peuvent permettre d'obtenir des points jury ([voir règlement des examens](#)).

À qui envoyer les devoirs ?

Les devoirs doivent être envoyés par messagerie électronique ou par voie postale **au Bureau accompagnement de votre formation** dont l'adresse figure ci-dessous. **Ils ne doivent JAMAIS être adressés directement à l'enseignant.**

- **Courrier électronique** : au format Word, rtf ou pdf selon le cas à :



- fadanglais@u-bordeaux3.fr
- fadespagnol@u-bordeaux3.fr

- **Courrier postal** suffisamment affranchi, uniquement à l'adresse suivante :

- **Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 - UFR Langues et civilisations - Bureau accompagnement aux études FAD Anglais – Espagnol - Mme VIEGAS Evelyne - Domaine Universitaire - 33607 PESSAC Cedex France**

Modèle de présentation des devoirs

Pour faciliter la correction des devoirs d'entraînement et mettre toutes les chances de votre côté, vous trouverez ci-dessous quelques consignes pour la présentation de vos copies.

(Ce modèle des devoirs est également disponible dans les « **Documents du groupe** » - 1^{er} dossier racine - du Bureau Virtuel de votre Formation à distance).

Nom patronymique, prénom :	Nom du correcteur :	N° du devoir :
Nom marital :	Licence et année :	Date de remise imposée :
Adresse (Ville, Pays) :	Code complet U.E. :	Date d'arrivée à l'UFR. (réservé au secrétariat)
NOTE	APPRECIATION DU CORRECTEUR :	
MARGE OBLIGATOIRE	<p>CONSIGNES IMPÉRATIVES</p> <p>Chaque devoir doit être rédigé d'après ce modèle</p> <p>Le cadre doit comporter toutes les rubriques indiquées dûment complétées</p> <p>Tout devoir arrivé en retard ne pourra être corrigé : consultez le calendrier des devoirs pour chaque cours.</p> <p>RAPPEL : Les devoirs sont à envoyer au Bureau accompagnement de votre formation dont l'adresse est mentionnée page 5 de ce livret. Ils ne doivent JAMAIS être adressés directement à l'enseignant.</p>	

Retour des copies corrigées et du corrigé-type

Seuls les étudiants qui **auront rendu les devoirs** (quel que soit le mode de réception des cours choisis), recevront, en même temps que leur **copie corrigée, le corrigé-type du devoir en format papier**. Cependant, les corrigés seront accessibles à tous les étudiants sur le Bureau Virtuel, quel que soit le support choisi.

→ Les notes obtenues aux devoirs vous sont communiquées *via* la copie corrigée.

Forum/Tutorat

Le forum est accessible sur le Bureau Virtuel. Il vous permet de poser des questions aux professeurs et d'échanger des idées avec les autres étudiants inscrits au même cours.

Regroupements

Les regroupements (en général un ou deux dans l'année à l'université) vous permettent de rencontrer différents professeurs afin de faciliter les échanges. Selon les disciplines, ils ont également pour but de vous préparer aux examens. Les dates seront communiquées en cours d'année.

Régimes d'études

Lors de votre inscription pédagogique vous devez choisir votre **régime d'étude et faire vos choix pour certaines UE**. Le régime d'études détermine le régime d'examen. Vous avez le choix entre deux régimes :

- Régime **général** : vous assistez à tous les Travaux Dirigés (TD) et suivez un **contrôle continu**,
- Régime **spécial** : vous vous présentez uniquement aux épreuves terminales organisées par l'université.

Obligations des étudiant boursiers en régime spécial en FAD

L'**étudiant boursier qui choisit le régime spécial** aura l'obligation de rendre tous les **devoirs** fournis par la FAD (attention les notes de ces devoirs ne sont pas à intégrer dans les modalités de contrôle de connaissance). Il devra également venir aux **regroupements** pédagogiques de sa formation. Des dérogations pourront être accordées pour les étudiants très éloignés au moment des regroupements.

Puis-je changer de régime d'études en cours d'année ?

Oui, la demande de régime spécial est annuelle ou semestrielle. Les étudiants qui choisissent la FAD n'ont pas à motiver leur demande de régime spécial.

Modalités de contrôle des connaissances

Les **Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)** sont disponibles environ **un mois après la rentrée universitaire**. Elles décrivent pour chaque formation, pour chaque session et pour chaque UE : le coefficient de l'UE, le type et durée de l'épreuve à l'examen terminal.

ATTENTION : les étudiants en régime spécial (dispensés) doivent regarder la colonne « Dispensés » et les étudiants assidus la colonne « CC » (contrôle continu).

Accès : Espace étudiant > Études & scolarité > Examens > [Calendriers et modalités des examens](#)

Convocations aux examens

Les **convocations aux examens** sont envoyées uniquement aux étudiants en **régime dispensés** sur leur adresse mail « etu.u-bordeaux3.fr » **environ 15 jours avant le début des épreuves**. Aucune date ne peut être communiquée avant.

Calendrier universitaire



[Le calendrier universitaire](#) (périodes de cours, vacances et examens) est consultable sur le site internet de Bordeaux 3. Dans la Rubrique « L'université », en bas du menu déroulant, cliquez sur « **Calendrier de l'année** ».



ATTENTION : le calendrier et les dates d'examens sont susceptibles d'être modifiés, consultez-le régulièrement

Comment acquérir une UE, un semestre, une année ?

Une UE ne peut être acquise que lorsqu'on a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à la moyenne de ses épreuves.

Un semestre est acquis :

- soit parce que toutes les UE qui le composent sont acquises,
- soit par compensation entre UE (si la moyenne générale des notes des UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20).

L'année universitaire est acquise :

- soit lorsque les deux semestres qui la composent sont acquis,
- soit par compensation entre ces deux semestres (si la moyenne générale des notes des deux semestres est supérieure ou égale à 10/20).

Pour plus d'informations consultez le [Règlement des examens](#), notamment la section « [Opérations postérieures aux examens](#) ».

Hébergement temporaire pendant les examens *via* le CROUS

Ce service est à contacter pour la demande de bourses et/ou de logement. Il peut vous aider à trouver un [hébergement sur le campus pendant les sessions d'examen](#) en fonction des places disponibles.

CROUS de Bordeaux-Aquitaine
18, rue du Hamel– CS 11616 - 338080- Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 33 92 17

Courriel : vie-etudiante@crous-bordeaux.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Site internet : <http://www.crous-bordeaux.fr>

Demande d'hébergement temporaire : <http://www.crous-bordeaux.fr/fiche-logement.html>

GUIDE DES INFORMATIONS ET CONTACTS

Nous vous invitons à **LIRE ATTENTIVEMENT** ce guide des informations et contacts, à le **CONSERVER** pour vous y **REPORTER À CHAQUE FOIS QUE VOUS AUREZ UNE DEMANDE À ADRESSER** car il contient certainement des **réponses aux questions** que vous vous posez.

Les informations ici présentes sont **complémentaires** à celles sur les pages « [Formation à distance](#) » du site internet de Bordeaux 3 et la page « [Questions fréquentes sur la Formation à distance](#) ».

L'UNIVERSITÉ FORMATIONS
PLAN DU SITE

De plus, l'[ANNUAIRE de l'université](#) est à votre disposition pour trouver vos correspondants au sein de votre UFR et de l'université.

Rechercher OK
RECHERCHE AVANCÉE
ANNUAIRE

Questions sur...	Où trouver, Qui contacter
Informations publiques sur le Site Institutionnel	
Site Institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> Programme des Unités d'Enseignement (UE) Livrets d'études (uniquement UFR Langues) en pdf sur les Fiches de formation et sur l'espace étudiant Fiche de votre formation sur le site internet. Accès : rubrique Formations > Offre de formation > choisissez le niveau et la discipline de formation. La fiche apparaît, cliquez sur la rubrique à droite correspondant à l'année de formation désirée. Le programme des UE apparaît, cliquez sur les UE pour voir les informations associées.
Espace étudiant	<ul style="list-style-type: none"> Calendrier des examens écrits <p>Attention ! Ils ne sont pas au même endroit que les oraux.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Calendrier des examens oraux Modalités de Contrôle des Connaissances <p>Rubrique « Calendriers des oraux, modalités, jury, consultations de copies » > Sélectionnez le département de votre formation > Cliquez sur le dossier souhaité.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Notes et résultats <p>Diffusés 2 à 3 semaines après la fin des épreuves.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Règlement des examens <p>Convocations aux examens, Déroulement des épreuves, Principes de notation (Explication des Règles de compensation des UE et semestres ; points jury etc.).</p>

Questions sur...	Où trouver, Qui contacter
Contacts SPÉCIFIQUES à la FAD	
<ul style="list-style-type: none"> • Inscription pédagogique en formation à distance • Choix du régime d'études • Changement de régime d'études en cours d'année (3 semaines après le début du semestre) • Organisation des regroupements • Statut de boursier en Formation à distance (attestation de présence aux regroupements, de remise de devoir) • Au lieu d'envoi des devoirs (voir chapitre DEVOIRS de ce livret) • Demande d'envoi des copies d'examens pour consultation • Informations sur la date de mise en ligne des cours ou de réception des cours papier 	<p>Evelyne VIEGAS</p> <p>Secrétariat pédagogique de la Formation À Distance pour les licences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'anglais : fadanglais@u-bordeaux3.fr • d'espagnol : fadespagnol@u-bordeaux3.fr <p>05 57 12 45 87 (Anglais et Espagnol)</p> <p><u>Horaires</u> : 9h30-12h et 13h30-16h30. Fermé le mercredi matin et le vendredi après-midi.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Réception de vos cours papier • Réception de vos devoirs corrigés accompagnés du corrigé-type • Accès au cours sur le Bureau Virtuel 	<p>Christine LUSSEAU</p> <p>Pôle Production Imprimée Expéditions FAD Personnel administratif responsable des groupes du Bureau Virtuel(BV), de la mise en ligne des documents FAD ainsi que de l'envoi papier des cours, des devoirs et des corrigés de devoirs.</p> <p>fadppi@u-bordeaux3.fr</p> <p>05 57 12 46 88</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Pour joindre un enseignant (uniquement questions d'ordre pédagogiques : contenus des cours, méthodologie, bibliographie, tutorat, retours sur les devoirs et corrigés...) 	<p>Consultez l'annuaire de l'université ou l'organisation des UFR. TOUS les personnels de l'université ont une adresse mail sur ce modèle : « prenom.nom@u-bordeaux3.fr ».</p> <p>Il suffit de savoir le nom de l'enseignant pour le trouver.</p>
Questions techniques	
<ul style="list-style-type: none"> • Demande d'assistance technique : Problème de compte étudiant, impossibilité d'accès aux cours ou Bureau Virtuel etc. 	<p>SOS Étudiant (formulaire de demande)</p>

Questions sur...	Où trouver, Qui contacter
Contacts SPÉCIFIQUES à l'UFR de votre formation	
<ul style="list-style-type: none"> • Demande d'aide sur les inscriptions administratives (formulaire en ligne) 	SOS Inscription administrative
<ul style="list-style-type: none"> • Demande d'admission (pré-inscription) • Inscription Administrative • À votre validation d'acquis (Voir aussi Question 8 de la FAQ) • Au suivi financier de votre dossier • Au transfert de dossier universitaire • Double-cursus • Demande d'attestation de formation pour déclaration auprès des impôts • Délivrance de diplôme (Retrait sur place : plus d'informations) 	<p>Véronique BAUGUIL Bureau licences : inscriptions administratives tardives, admissions et transferts, retrait des diplômes et/ou attestation de réussite. Veronique.Bauguil@u-bordeaux3.fr 05 57 12 61 26</p> <p><u>Horaires</u> : Ouvert les lundis et jeudi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h. Fermé le mardi matin, le mercredi, et le vendredi après-midi.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Délivrance de diplôme par courrier via téléchargement du formulaire de demande de diplôme 	<p>Formulaire à transmettre à votre UFR avec les pièces demandées sur le formulaire.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Calendrier des examens • Délivrance de la carte étudiant • Questions pratiques diverses : Bourse au livre proposée par l'UFR ou les associations 	<p>Accueil de l'UFR Langues et civilisations accueil-ufr-langues@u-bordeaux3.fr 05 57 12 61 10 <u>Horaires</u> : Ouvert de 8h30 à 16h45 du lundi au jeudi. Fermeture à 16h le vendredi.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Inscriptions en CLES (Certificats de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) et CLUB (Certificat de Langue de l'Université de Bordeaux) 	<p>Karine ARCELIN Certifications langues, CLES/CLUB cles-club@u-bordeaux3.fr 05 57 12 15 35 ou 05 57 12 67 20</p>

Examens

<ul style="list-style-type: none"> • Problème sur la convocation aux examens 	<p>Gestionnaire de votre diplôme au sein de votre UFR :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la Licence d'anglais : Laetitia TORDJEMAN laetitia.tordjeman@u-bordeaux3.fr licence-langues-anglais@u-bordeaux3.fr 05 57 12 15 83 • Pour la Licence d'espagnol : Christelle BARBEAU Christelle.Barbeau@u-bordeaux3.fr licence-langues-espagnol@u-bordeaux3.fr 05 57 12 62 28
<ul style="list-style-type: none"> • Information sur les documents autorisés lors de l'examen 	<p>Livret d'études ou Programme des UE sur la fiche de formation en ligne (Voir 1^{ère} ligne de ce tableau). Si l'information n'est pas présente, demander au responsable pédagogique de votre FAD.</p>

Informations et Contacts : Stages et Mobilité Internationale

UFR Langues et Civilisations	<ul style="list-style-type: none"> • Stages obligatoires licences UFR Langues et civilisations • Poste de lecteur à l'étranger (CIEP) 	<p>Sylvie LESTRUHAUT Sylvie.Lestruhaut@u-bordeaux3.fr 05 57 12 46 29</p>
Services centraux de l'université	<ul style="list-style-type: none"> • Stages volontaires • Informations relatives aux stages (méthode de recherche, juridiction, charte des stages) • Procédure à suivre pour la saisie des conventions de stage en ligne • Voir aussi la question 11 de la FAQ 	<p>Pôle Orientation - Stages - Insertion Professionnelle (POSIP) stages@u-bordeaux3.fr 05 57 12 45 00 Horaires d'ouverture : Lundi : de 14h00 à 17h00 ; Mardi, mercredi et jeudi : de 9h00 à 17 h 00 sans interruption ; Vendredi : de 9h00 à 12 h 00</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Échanges et mobilité étudiante proposée par la Direction des Relations Internationales <p>Voir question 12 de la FAQ</p>	<p>relations.internationales@u-bordeaux3.fr + 33 (0)5 57 12 47 47 ou 10 77 Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi de 13h30 à 16h. Fermé le matin et vendredi toute la journée</p>
Service régional	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif AquiMob : aides financières pour les stages ou les études à l'étranger • Informations ; formulaire de dépôt de demande d'aide financière en ligne 	<p>Le dispositif AquiMob permet aux étudiants en Aquitaine de déposer d'un dossier unique de demande d'aide financière pour toutes les aides à la mobilité internationale disponibles dans votre établissement d'enseignement supérieur aquitain partenaire</p>

Les Salles informatiques

Pour faciliter l'accès aux nouvelles technologies, des salles informatiques sont à votre disposition à l'université dont certaines en libre accès avec l'assistance d'un moniteur, complétées par des bornes libre accès réparties dans certains halls de l'université.

Salle K105 ouvert tous les jours de 8h30 à 19h30.

[Services numériques et ressources informatiques de l'université](#)

Accueil, information, conseil et suivi des Étudiants handicapés

Dans le cadre de la politique du Ministère de l'Éducation Nationale sur l'insertion des étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur, le Pôle Handicap assure le suivi des étudiants qui rencontrent des besoins spécifiques, temporaires ou permanents, liés à un handicap ou à une maladie invalidante. Ses actions tournent autour de trois grands axes : préparer l'arrivée à l'université des élèves handicapés en relation avec les personnes ressources de l'enseignement secondaire, accueillir et accompagner les étudiants handicapés tout au long de leur parcours universitaire, préparer avec eux leur insertion professionnelle.

Pour toute information visitez le site : http://www.u-bordeaux3.fr/fr/vie_du_campus2/accessibilite_et_handicap.html
http://www.u-bordeaux3.fr/fr/formations/formation_et_handicap.html

Courriel : handicap@u-bordeaux3.fr

Tél : 05 57 12 47 34 ou 05 57 12 10 87

La carte étudiante AQUIPASS : une seule carte pour plusieurs services

[La carte étudiante « Aquipass »](#) est délivrée à tous les étudiants inscrits dans un établissement universitaire bordelais. Sachez qu'elle vous permettra :

- d'accéder aux salles d'examen,
- de photocopier et d'imprimer,
- d'accéder aux bibliothèques et centres de documentation et de bénéficier des prêts de documents,
- de payer votre repas dans les restaurants universitaires ou cafétérias du CROUS grâce au porte-monnaie électronique Monéo, de payer vos achats chez les commerçants munis du dispositif Monéo,
- d'avoir accès à des tarifs réduits au cinéma, dans les musées, etc.

Visitez l'Espace étudiant de l'université pour obtenir toutes les informations sur la Vie étudiante :

[Le sport à l'université](#)

[Vie culturelle](#)

[Associations étudiantes](#)

[Vie citoyenne](#)

Comprendre l'organisation des Unités de Formation et de Recherche (UFR) de l'université

Vous êtes aujourd'hui inscrit dans une université qui compte plus de 15 400 étudiants, quelque 1200 personnels enseignants et administratifs. L'université se compose de 3 unités de formation et de recherche (UFR) :

- UFR Humanités
- UFR Langues et civilisations
- UFR Sciences des territoires et de la communication

L'UFR Langues et civilisations

est composée de 6 départements

- Études anglophones
- Études ibériques, ibéro-américaines et méditerranéennes
- Études germaniques et slaves
- Études orientales et extrême orientales
- Langues étrangères appliquées (LEA)
- Sciences du langage

Avec plus de 20 langues enseignées au travers de 14 licences et licences professionnelles, 11 masters, 19 niveaux de CLES (dans 8 langues) et 13 CLUB, l'UFR langues et civilisations regroupe les plus gros effectifs : plus de 6000 étudiants, 221 enseignants, 307 intervenants extérieurs et une équipe administrative de 26 personnels.

L'UFR Humanités

est composée de 5 départements

- Arts (Arts Plastiques, design, arts appliqués, arts du spectacle)
- Histoire
- Histoire de l'art et archéologie
- Lettres (Lettres modernes, Lettres classiques, Occitan)
- Philosophie

Cinq domaines de la pensée et de la création au cœur de l'**UFR Humanités** qui compte par ailleurs plus de 4700 étudiants, 218 enseignants, 335 intervenants extérieurs et une équipe administrative de 35 personnels. L'UFR Humanités gère 14 licences et licences professionnelles et 18 masters.

L'UFR sciences des territoires et de la communication

est composée de 3 départements

- Géographie, science de l'espace et du territoire
- Institut d'aménagement de tourisme et d'urbanisme (IATU)
- Institut des sciences de l'information et de la communication (ISIC)

Elle regroupe plus de 2000 étudiants issus des 3 départements, auxquels s'ajoutent environ 1500 candidats à la préparation du Certificat Informatique Internet (C2I), 88 enseignants, 307 intervenants extérieurs et une équipe administrative de 25 personnels. **Elle se caractérise par ses nombreuses formations professionnelles** reconnues à l'échelon national et compte 6 licences, 13 masters.

Les bibliothèques universitaires (BU)

Le **catalogue** de toutes les bibliothèques universitaires bordelaises et leurs ressources électroniques (thèses, revues, livres numériques) s'appelle « **BABORD +** ».

Grâce à votre carte étudiant « [AquiPASS](#) » vous pouvez emprunter des documents dans l'ensemble du réseau des bibliothèques universitaires de Bordeaux.

Bibliothèques universitaires principales	
<p>Bibliothèque Universitaire de Lettres (bibliothèque principale, regroupant tous les domaines enseignés)</p> <p>Localisation géographique : 4 avenue Denis Diderot - 33607 Pessac Cedex</p> <p>Localiser cette bibliothèque</p> <p>Site internet</p>	<p>Tél : 05 57 12 47 50 Courriel : marie.didier@u-bordeaux3.fr</p> <p>Horaires d'ouverture au public : 8h30-19h du lundi au vendredi 9h-12h30 le samedi</p> <p>Fermetures : Noël et 3 premières semaines d'août</p>
<p>Bibliothèque Universitaire Pluridisciplinaire Université de Bordeaux</p> <p>Localisation géographique : Département Documentation du PRES 125, cours Alsace Lorraine 33000 BORDEAUX</p> <p>Site internet</p>	<p>Tél. : 05.56.52.33.02 bupluri@univ-bordeaux.fr</p> <p>Horaires d'ouverture au public : 8h30 – 22h du lundi au vendredi 8h30 – 19h le samedi</p>

Des bibliothèques dans les UFR et départements sont également accessibles (voir tableau suivant).
Pour plus d'information visitez le site : <http://www.u-bordeaux3.fr/fr/documentation.html>

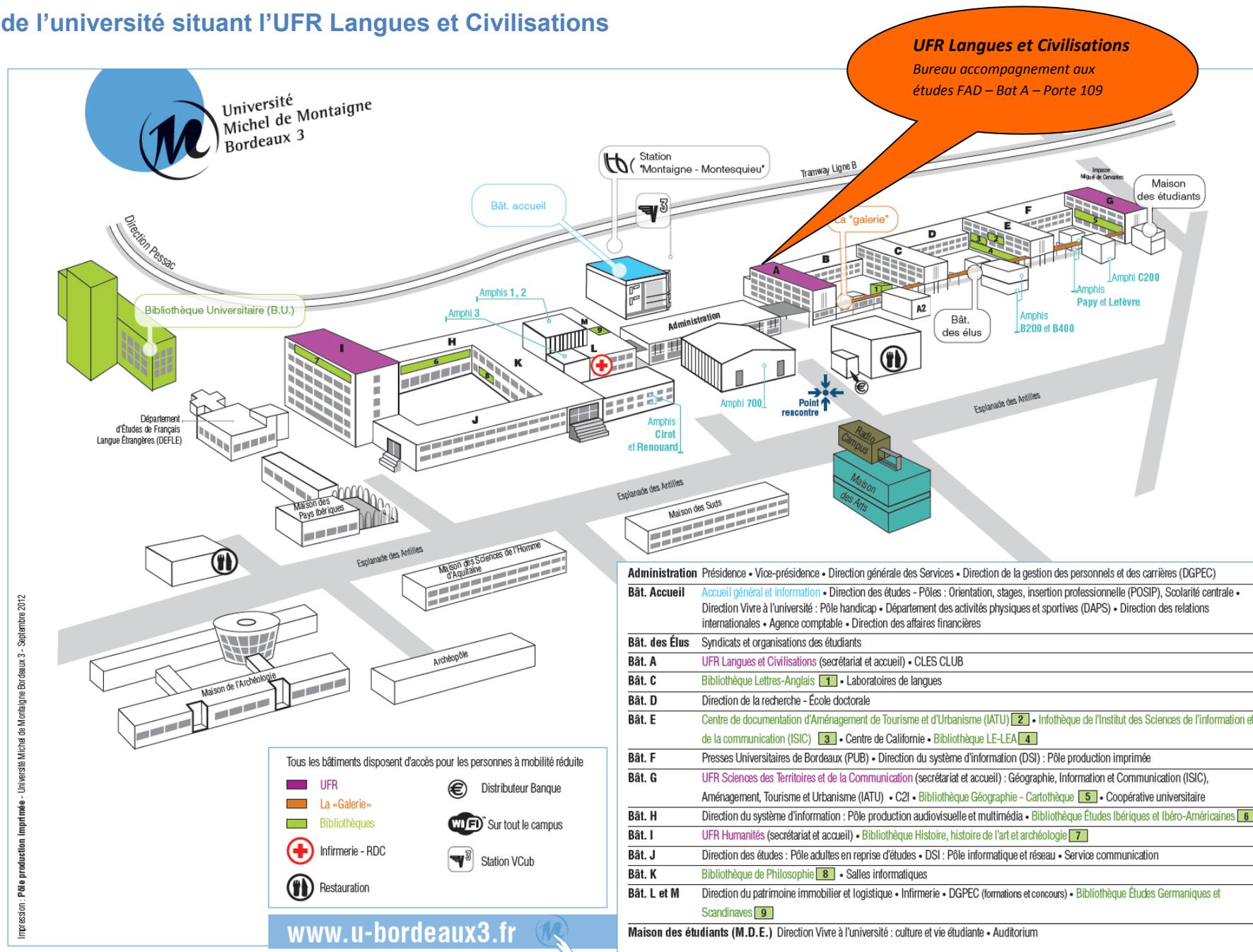
**Bibliothèques des UFR et Départements :
Coordonnées et horaires (hors vacances scolaires)**

<p>Bibliothèque Henri Guillemin (Anglais - Linguistique - Lettres)</p> <p>Localisation géographique : Bât A2 Localiser cette bibliothèque</p> <p>Site internet</p>	<p>Tél : 05 57 12 45 80 Courriel : bib.henriguillemin@u-bordeaux3.fr</p> <p>Horaires d'ouverture au public : 8h30 à 17h 30 du lundi au jeudi 8h30 à 17h le vendredi</p>
<p>Bibliothèque Études ibériques et ibéro-américaines</p> <p>Localisation géographique : Bat H salle 115 (1er étage) Localiser cette bibliothèque</p> <p>Site internet</p>	<p>Tél : 05 57 12 46 26 Courriel : danielle.berton@u-bordeaux3.fr</p> <p>Horaires d'ouverture au public : 8h30-17h 30 du lundi au jeudi 8h30-17h le vendredi</p>
<p>Bibliothèque Langues Étrangères</p> <p>Localisation géographique : Bat E (rez-de-chaussée) Localiser cette bibliothèque</p> <p>Site internet</p>	<p>Tél : 05 57 12 62 13 / 05 57 12 44 70 Courriel : bib.lelea@u-bordeaux3.fr</p> <p>Horaires d'ouverture au public : Du lundi au jeudi : 8h30 - 17h30 Vendredi : 8h30 - 17h Horaires spécifiques : Période d'examens - hors semaine de cours : Lundi - Vendredi : 9h-17h</p>
<p>Bibliothèque Elie Vinet : histoire, histoire de l'art, archéologie</p> <p>Localisation géographique : Bat. I - 5ème étage Localiser cette bibliothèque</p> <p>Site internet</p>	<p>Tél : 05 57 12 47 90 Courriel : dominique.ammeux@u-bordeaux3.fr</p> <p>Horaires d'ouverture au public : Lundi au vendredi : 8h30-17h</p>
<p>Bibliothèque de Géographie</p> <p>Localisation géographique : Bat G (2e étage) porte 203 Localiser cette bibliothèque</p> <p>Site internet</p>	<p>Tél : 05 57 12 44 49 Courriel : cecile.garet@u-bordeaux3.fr</p> <p>Horaires d'ouverture au public : Du lundi au jeudi : 8h30-17h30 Le vendredi : 8h30-17h</p>

**Bibliothèques des UFR et Départements :
Coordonnées et horaires (hors vacances scolaires)**

<p>Bibliothèque Joseph Moreau : Philosophie</p> <p>Localisation géographique : Bat K salle 13 (rez-de-chaussée) Localiser cette bibliothèque</p> <p>Site internet</p>	<p>Tél : 05 57 12 66 81</p> <p>Courriel : aurelie.dumbo@u-bordeaux3.fr</p> <p>Horaires d'ouverture au public : Lundi : 8h30-12h et 12h45-17h30 Mardi : 8h30-12h et 12h45-17h Mercredi : 9h-12h et 12h45-17h45 Jeudi : 9h-12h et 12h45-17h45 Vendredi : 8h30-12h30</p>
<p>Bibliothèque du département d'études de français langue étrangère (DEFLE)</p> <p>Localisation géographique : Bât. du DEFLE (rez-de-chaussée) Domaine universitaire 33607 PESSAC Localiser cette bibliothèque</p> <p>Site internet</p>	<p>Tél : 05 57 12 46 98</p> <p>Courriel : cecile.klaver@u-bordeaux3.fr</p> <p>Horaires d'ouverture au public : Lundi au jeudi : 9h30-11h45 et 12h30-16h30 Vendredi : 9h00-12h30</p> <p>Accès : réservé au département du DEFLE et aux étudiants de didactique du FLE de l'Université Michel de Montaigne</p>

Plan de l'université situant l'UFR Langues et Civilisations



Plan du Campus universitaire de Talence – Pessac - Gradignan

